

Cnav en Ile-de-France  
 CS 70009  
 93166 NOISY LE GRAND CEDEX

**A rappeler dans tous vos courriers :**

N° de sécurité sociale :

Téléphone : 3960 (service 0,06 €/min + prix appel)  
 www.lassurance retraite.fr

M. TARDIEU JEAN-CLAUDE  
 TRICHITRAMBALAM COLONY  
 TRICHITRAMBALAM COLONY 605111  
 INDE

**Relevé détaillé des mensualités**

Monsieur,

Le 08 juin 2020

Je soussigné, directeur comptable et financier de la Cnav en Ile-de-France, certifie que la personne désignée ci-dessous :

MONSIEUR JEAN-CLAUDE TARDIEU  
 TRICHITRAMBALAM COLONY TRICHITRAMBALAM COLONY 605111 INDE

titulaire d'une retraite ou allocation a perçu les sommes suivantes :

Eléments de la retraite	Montant mensuels au				
	01/03/2020	01/04/2020			
Montant net payé *	244,42	244,42			
Retraite personnelle	268,87	268,87			
CSG / CASA imposable	-7,25	-7,25			
CSG non imposable	-15,86	-15,86			
Contribution remboursement dette sociale	-1,34	-1,34			

\* Le montant net payé tient compte des éventuelles retenues au titre des indus - oppositions - avances, ainsi que de l'impôt sur le revenu prélevé à la source.

Au 08/06/2020, vos taux de prélèvements sociaux appliqués sur votre retraite sont de :

- CASA : 0,30%
- CSG imposable : 2,40%
- CSG non imposable : 5,90%
- Contribution remboursement dette sociale : 0,50%

« Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales (article 78 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. »



(<https://espace-particuliers.humanis.com/group/extranet-particuliers/accueil>)  
> Fermer



Bienvenue chez Humanis  
M. TARDIEU



## DÉTAILS DU VERSEMENT TRIMESTRIEL

> Suivant

Versement du 02/07/2018 d'un montant de 425,01 €

<b>Période concernée</b>	Du 01/07/2018 au 30/09/2018
<b>Type de droit</b>	Droit direct
<b>Montant versé</b>	425,01 €
<b>Mode de paiement</b>	Virement
<b>Référence bancaire</b>	96012200027130
<b>Banque</b>	SYNDICATE BANK
<b>Code IBAN</b>	nullnullnull
<b>Code BIC</b>	SYNBINBB031



© 2018 Groupe Humanis - Tous droits de reproduction réservés

<https://questions-reponses.humanis.com/particulier/retraite/> | Lexique (<http://www.radiancehumanis.com/conseils-pratiques/lexique/>) |

[Conditions générales d'utilisation \(/conditions-generales\)](#) | [Mentions légales \(/mentions-legales\)](#)